

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MAI 2017

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de la Ville de Mascouche tenue le 8 mai 2017 au 3038, chemin Sainte-Marie, Mascouche.

Sont présents :

Sous la présidence de monsieur le maire Guillaume Tremblay
District 1, Louis-Hébert - monsieur le conseiller Roger Côté
District 2, Laurier - monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur
District 3, Le Gardeur - madame la conseillère Louise Forest
District 4, La Vérendrye - monsieur le conseiller Stéphane Handfield
District 5, Du Coteau - monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre
District 6, Des Hauts-Bois - monsieur le conseiller Don Monahan
District 7, Du Rucher - madame la conseillère Anny Mailloux
District 8, Du Manoir - monsieur le conseiller Gabriel Michaud

Autres présences :

Directeur général – monsieur Sylvain Chevrier
Greffier et directeur des services juridiques- maître Raynald Martel
Directrice au Cabinet de la mairie – madame Sylviane DiFolco
Attaché aux dossiers supralocaux – monsieur Danny Franche
Chef des communications numériques au Service des communications – madame Marisa Cursio
Directeur au Service de l'aménagement du territoire – monsieur Yohann Champagne

OBSERVATION DE LA MINUTE DE SILENCE

LA SÉANCE EST MAINTENANT OUVERTE À 19H01.

170508-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Louise Forest appuyé par madame la conseillère Anny Mailloux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 mai 2017 reproduit ci-après.

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
3. **Approbation du procès-verbal**
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 avril 2017

4. Direction générale

- 4.1 Approbation de la programmation partielle des travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018

5. Greffe et services juridiques

- 5.1 Approbation de la promesse d'achat de l'immeuble situé au 1173, avenue Saint-Jean (lot 5 314 716 du cadastre du Québec)
- 5.2 Assermentation des patrouilleurs de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

6. Finances

- 6.1 Approbation de la liste des chèques émis à même le fonds des activités financières pour le mois d'avril 2017
- 6.2 Approbation de la liste des comptes à payer à même le fonds des activités financières pour le mois d'avril 2017
- 6.3 Autorisation de signer une entente avec Global Payments Direct inc. pour la mise en place de solutions de paiement en ligne
- 6.4 Dépôt des rapports des dépenses d'honoraires professionnels autorisées et engagées par les responsables d'activités budgétaires conformément aux règlements numéros 1192 et 1193
- 6.5 Dépôt du premier rapport semestriel de la trésorière et approbation des amendements budgétaires proposés dans ce rapport

7. Technologie de l'informatique

- 7.1 Aucun

8. Aménagement du territoire

- 8.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2017 du Comité consultatif d'urbanisme

9. Environnement et développement durable

- 9.1 Contrat MAS-2017-2048 relatif à la fourniture de traitement biologique et au nettoyage manuel de trois (3) étangs dans les parcs de la ville de Mascouche – Année 2017 plus deux (2) années d'option

10. Sécurité publique

- 10.1 Approbation du projet travail de milieu, Ville de Mascouche, 11^e édition et d'une entente à intervenir entre la Maison des jeunes de Mascouche et la Ville relativement à la mise en place de ce projet

11. Prévention incendie

- 11.1 Aucun

12. Travaux publics

12.1 Ajout de lampadaires sur poteaux de bois

12.2 Contrat MAS-2017-2020 - Autorisation de dépenses pour l'approvisionnement d'abat-poussière dans le cadre d'achat regroupé avec l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2017

13. Ressources humaines

13.1 Rapport de la directrice du Service des ressources humaines, daté du 26 avril 2017, concernant une nomination, des embauches, des retraites et une démission

14. Communications

14.1 Aucun

15. Culture et vie communautaire

15.1 Autorisation de signer le protocole d'entente 2018-2020 à intervenir entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications afin de supporter le développement culturel de la Ville de Mascouche

16. Activités sportives et parcs

16.1 Autorisation de la tenue de divers tournois et événements pour l'été 2017 par l'Association de soccer de Mascouche

16.2 Avis de motion du Règlement numéro 1230 ordonnant des travaux de mise à niveau des terrains de baseball aux parcs Gilles-Forest et des Saules et décrétant à ces fins des dépenses et un emprunt n'excédant pas 2 000 000 \$

17. Aide financière et appuis aux organismes

17.1 Cotisation à la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins Année 2017

17.2 Contribution financière à la Coopérative jeunesse de services Les Moulins « Les héros du boulot »

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

20. Levée de la séance

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

19h06 à 19h37.

170508-02

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Handfield appuyé par monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 avril 2017 tel que rédigé et présenté.

ADOPTÉE

170508-03

APPROBATION DE LA PROGRAMMATION PARTIELLE DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC POUR LES ANNÉES 2014 À 2018

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QUE la municipalité a la possibilité de déposer une programmation partielle de travaux.

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur appuyé par madame la conseillère Louise Forest

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

1° Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

2° Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

3° Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation partielle de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

4° Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'Immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

5° Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

6° Que la municipalité atteste, par la présente résolution, que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars 2018.

ADOPTÉE

170508-04

APPROBATION DE LA PROMESSE D'ACHAT DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 1173, AVENUE SAINT-JEAN (LOT 5 314 716 DU CADASTRE DU QUÉBEC)

Certificat de crédits : 10373

CONSIDÉRANT le mandat du directeur général de négocier l'achat de la propriété sise au 1173, avenue Saint-Jean par la résolution 151214-14;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et la propriétaire de l'immeuble ont convenu les termes de cet achat;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la promesse d'achat concernant l'immeuble sis au 1173, avenue Saint-Jean à Mascouche;

Il est proposé par madame la conseillère Louise Forest appuyé par monsieur le conseiller Roger Côté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

1° D'entériner la promesse d'achat convenue entre madame Julie Morgan et la Ville de Mascouche représentée par monsieur Sylvain Chevrier, directeur général, pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 314 716 du cadastre du Québec sis au 1173, avenue Saint-Jean à Mascouche avec tous les bâtiments érigés, pour le prix de 335 000 \$;

2° D'autoriser le maire et le greffier à signer l'acte de vente pour et au nom de la Ville et autoriser le greffier à signer tout autre document nécessaire pour donner effet à la présente résolution;

3° D'autoriser que cette dépense soit imputée à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE

170508-05

ASSERMENTATION DES PATROUILLEURS DE LA RÉGIE D'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DES MOULINS

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 46 du Règlement numéro 1217 sur l'utilisation de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal et fixant les périodes d'arrosage et remplaçant le règlement 1094;

CONSIDÉRANT les dispositions du Code de procédure pénale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Handfield
appuyé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De nommer les personnes dont les noms apparaissent ci-dessous et de les autoriser à délivrer des constats d'infraction dans le cadre de l'application du Règlement numéro 1217, pour et au nom de la Ville de Mascouche :

Bourgoin, Alexandre	Plourde, Rémy
Chudzik, Sébastien	Quinlan, Christophe
Fortin-Léveillé, Gabriel	Roy, Paul-Mathieu
Lemaire, Valérie	St-Germain, Mathieu
Lemieux, Ariane	Valade, Derrick

ADOPTÉE

170508-06

**APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS À MÊME
LE FONDS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LE MOIS
D'AVRIL 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Côté
appuyé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'approuver la liste des chèques émis en conformité avec le règlement numéro 1192 pour le mois d'avril 2017, représentant la somme de 3 802 952,89 \$ à même le fonds des activités financières.

ADOPTÉE

170508-07

**APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER À
MÊME LE FONDS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LE
MOIS D'AVRIL 2017**

Certificat de
crédits : 10365

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur
appuyé par monsieur le conseiller Roger Côté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'approuver la liste des comptes à payer pour le mois d'avril 2017, représentant la somme de 318 828,51 \$ à même le fonds des activités financières.

ADOPTÉE

170508-08

AUTORISATION DE SIGNER UNE ENTENTE AVEC GLOBAL PAYMENTS DIRECT INC. POUR LA MISE EN PLACE DE SOLUTIONS DE PAIEMENT EN LIGNE

CONSIDÉRANT QUE l'implantation du logiciel Constats Express d'ACCEO Solutions facilitera le paiement des constats d'infraction par le biais de la solution de paiement en ligne (Visa, Mastercard) fournie par Global Payments Direct inc.;

ATTENDU que le conseil a pris connaissance de ladite entente;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Handfield appuyé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'autoriser la directrice du Service des finances à signer l'entente entre la Ville de Mascouche et Global Payments Direct inc. pour l'implantation d'une solution de paiement en ligne pour Constats Express.

ADOPTÉE

170508-09

DÉPÔT DES RAPPORTS DES DÉPENSES D'HONORAIRES PROFESSIONNELS AUTORISÉES ET ENGAGÉES PAR LES RESPONSABLES D'ACTIVITÉS BUDGÉTAIRES CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS NUMÉROS 1192 ET 1193

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des rapports suivants :

- rapport du 29 mars 2017 du directeur du Service des travaux publics;
- rapport du 20 avril 2017 de la directrice du Service des ressources humaines;
- rapport du 24 avril 2017 du directeur du Service de l'aménagement du territoire;
- rapport du 24 avril 2017 du directeur du Service de l'environnement et du développement durable;
- rapport du 25 avril 2017 du directeur du Service des activités sportives et des parcs;

concernant des contrats comportant une dépense inférieure à 5 000 \$ qu'ils ont octroyés en vertu de l'article 2.2 du règlement numéro 1192 pour la période se terminant le 14 avril 2017;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre appuyé par monsieur le conseiller Don Monahan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De prendre acte de ces rapports.

ADOPTÉE

170508-10

DÉPÔT DU PREMIER RAPPORT SEMESTRIEL DE LA TRÉSORIÈRE ET APPROBATION DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES PROPOSÉS DANS CE RAPPORT

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du premier rapport semestriel de la trésorière pour la période se terminant le 30 avril 2017 conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cité et villes*;

Il est proposé par madame la conseillère Louise Forest appuyé par madame la conseillère Anny Mailloux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- 1° De prendre acte de ce rapport;
- 2° D'approuver les amendements budgétaires proposés dans ce rapport.

ADOPTÉE

170508-11

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2017 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par monsieur le conseiller Don Monahan appuyé par monsieur le conseiller Roger Côté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2017 du Comité consultatif d'urbanisme, à l'exception des recommandations 17-04-070, 17-04-071, 17-04-072 et 17-04-073, qui feront l'objet d'une résolution individuelle.

ADOPTÉE

170508-12

CONTRAT MAS-2017-2048 RELATIF À LA FOURNITURE DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE ET AU NETTOYAGE MANUEL DE TROIS (3) ÉTANGS DANS LES PARCS DE LA VILLE DE MASCOUCHE - ANNÉE 2017 PLUS DEUX (2) ANNÉES D'OPTION

Certificat de crédits : 10369

ATTENDU QU'une demande de soumissions publique a été publiée sur le site électronique SEAO et dans le journal Constructo le 28 mars 2017 pour le contrat MAS-2017-2048 relativement à la fourniture de traitement biologique et au nettoyage manuel de trois (3) étangs dans les parcs de la Ville de Mascouche – Année 2017 plus deux (2) années d'option;

ATTENDU QUE le 24 avril 2017, la Ville a reçu une (1) soumission, laquelle fut ouverte publiquement le même jour;

ATTENDU QUE le Service des finances a procédé à l'analyse administrative de la soumission;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport daté du 25 avril 2017 du directeur du Service de l'environnement et développement durable;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Michaud
appuyé par madame la conseillère Anny Mailloux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'adjuger le contrat MAS-2017-2048 relatif à la fourniture de traitement biologique et au nettoyage manuel de trois (3) étangs dans les parcs de la Ville de Mascouche – Année 2017 plus deux (2) années d'option au seul soumissionnaire conforme, soit BioService Montréal inc. pour le prix total de 30 262,23 \$, toutes taxes incluses et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE

170508-13

APPROBATION DU PROJET TRAVAIL DE MILIEU, VILLE DE MASCOUCHE, 11^E ÉDITION ET D'UNE ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA MAISON DES JEUNES DE MASCOUCHE ET LA VILLE RELATIVEMENT À LA MISE EN PLACE DE CE PROJET

Certificat de
crédits : 10367

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des documents suivants :

- Document intitulé « Projet Travail de Milieu, Ville de Mascouche, 11^e édition – été 2017 » présenté par madame Geneviève Lavoie, coordonnatrice de la Maison des jeunes de Mascouche;
- Projet Travail de Milieu, budget révisé;
- Entente à intervenir entre la Maison des jeunes de Mascouche et la Ville de Mascouche relativement à la mise en place de ce projet;

ATTENDU QUE deux organismes contribuent à ce projet, soit La Maison des jeunes de Mascouche et Emploi d'été Canada;

Il est proposé par madame la conseillère Anny Mailloux
appuyé par monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- 1° D'approuver la réalisation du « Projet Travail de Milieu, 11^e édition - été 2017 »;
- 2° D'approuver l'entente précitée à intervenir entre La Maison des jeunes de Mascouche et la Ville de Mascouche;
- 3° D'autoriser le directeur du Service de la sécurité publique à signer ladite entente.

ADOPTÉE

170508-14

AJOUT DE LAMPADAIRES SUR POTEAUX DE BOIS

Certificat de
crédits : 10370

ATTENDU QU'une étude de faisabilité a été réalisée;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du rapport daté du 25 avril 2017 du directeur du Service des travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Michaud
appuyé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à signer pour et au nom de la Ville de Mascouche, les documents nécessaires avec Hydro-Québec pour remettre l'installation de lampadaires sur poteau de bois.

ADOPTÉE

170508-15

**CONTRAT MAS-2017-2020 - AUTORISATION DE DÉPENSES
POUR L'APPROVISIONNEMENT D'ABAT-POUSSIÈRE DANS
LE CADRE D'ACHAT REGROUPÉ AVEC L'UNION DES
MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2017**

Certificat de
crédits : 10366

CONSIDÉRANT QUE le conseil adoptait le 23 janvier 2017 la résolution 170123-32 autorisant la Ville à adhérer au regroupement d'achat d'abat-poussière avec l'Union des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec en date du 6 avril 2017, adjugeait le contrat pour la région de Lanaudière au plus bas soumissionnaire conforme, soit, Innovative Building Products inc., pour l'option « Chlorure en solution liquide » (chlorure de magnésium 30 % liquide en vrac);

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du Service des travaux publics daté du 25 avril 2017 recommandant l'utilisation de chlorure en solution liquide comme abat-poussière.

Il est proposé par madame la conseillère Louise Forest
appuyé par monsieur le conseiller Eugène Jolicoeur

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'autoriser la dépense pour l'achat d'abat-poussière pour un montant approximatif de 17 729,15 \$, toutes taxes incluses, selon les conditions de la soumission déposée et du devis.

ADOPTÉE

170508-16

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE DU SERVICE DES
RESSOURCES HUMAINES, DATÉ DU 26 AVRIL 2017,
CONCERNANT UNE NOMINATION, DES EMBAUCHES, DES
RETRAITES ET UNE DÉMISSION**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du rapport de la directrice du Service des ressources humaines, daté du 26 avril 2017, concernant une nomination, des embauches, des retraites et une démission;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Côté
appuyé par madame la conseillère Anny Mailloux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'approuver le rapport de la directrice du Service des ressources humaines, daté du 26 avril 2017, concernant une nomination, des embauches, des retraites et une démission.

ADOPTÉE

170508-17

AUTORISATION DE SIGNER LE PROTOCOLE D'ENTENTE 2018-2020 À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS AFIN DE SUPPORTER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MASCOUCHE

CONSIDÉRANT l'invitation du ministère de la Culture et des Communications à signer une entente triennale de 2018 à 2020 afin de supporter les actions liées à la Politique culturelle entérinée par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Ville assure les exigences du ministère de la Culture et des Communications pour supporter le plan d'action culturel 2017-2021 de la Politique culturelle de la Ville de Mascouche;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du rapport du 25 avril 2017 de la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre appuyé par madame la conseillère Anny Mailloux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

1° De mandater la directrice du Service de la culture et de la vie communautaire à déposer une demande d'entente triennale 2018-2020 et ses annexes auprès du ministère de la Culture et des Communications;

2° De mandater le maire et le greffier pour signer le protocole d'entente triennale et tout autre document utile au dépôt de la demande à intervenir entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications.

ADOPTÉE

170508-18

AUTORISATION DE LA TENUE DE DIVERS TOURNOIS ET ÉVÉNEMENTS POUR L'ÉTÉ 2017 PAR L'ASSOCIATION DE SOCCER DE MASCOUCHE

ATTENDU les demandes de l'Association de soccer de Mascouche pour la tenue des tournois et événements 2017 au parc du Domaine;

ATTENDU les dispositions du règlement numéro 834 et ses amendements, concernant les parcs, terrains de jeux et espaces verts;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport daté du 29 mars 2017 du directeur du Service des activités sportives et parcs;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Michaud appuyé par monsieur le conseiller Stéphane Handfield

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

1° D'autoriser la tenue des tournois et événements de l'Association de soccer de Mascouche au parc du Domaine durant l'été 2017;

2° D'apporter le soutien demandé à la Ville (actions et dépenses) lors du tournoi, et ce, afin d'offrir un meilleur encadrement des stationnements et ainsi en améliorer la sécurité;

3° D'autoriser l'utilisation modérée d'un système de son à l'extérieur lors de ces événements.

ADOPTÉE

170508-19

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1230
ORDONNANT DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DES
TERRAINS DE BASEBALL AUX PARCS GILLES-FOREST ET
DES SAULES ET DÉCRÉTANT À CES FINS DES DÉPENSES
ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 2 000 000 \$**

Monsieur le conseiller Gabriel Michaud donne avis de motion que sera présenté pour adoption à l'occasion d'une prochaine séance le Règlement numéro 1230 ordonnant des travaux de mise à niveau des terrains de baseball aux parcs Gilles-Forest et des Saules et décrétant à ces fins des dépenses et un emprunt n'excédant pas 2 000 000 \$.

170508-20

**COTISATION À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE LES MOULINS ANNÉE 2017**

Certificat de
crédits : 10368

CONSIDÉRANT le rôle que la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins joue auprès de la communauté d'affaire de la Ville de Mascouche.

Il est proposé par madame la conseillère Anny Mailloux appuyé par madame la conseillère Louise Forest

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'autoriser le paiement de la cotisation annuelle pour l'année 2017 au montant de 201,21 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

170508-21

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA COOPÉRATIVE
JEUNESSE DE SERVICES LES MOULINS « LES HÉROS DU
BOULOT »**

Certificat de
crédits : 10364

CONSIDÉRANT les services rendus à la communauté par la Coopérative jeunesse de services Les Moulins;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de soutenir cette initiative.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bertrand Lefebvre appuyé par madame la conseillère Anny Mailloux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'octroyer une contribution financière de 300 \$ à la Coopérative jeunesse de services Les Moulins.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

19h57 à 20h04.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

Conformément au calendrier des séances du conseil pour l'année 2017 adopté par la résolution 161128-07, la prochaine séance ordinaire du conseil sera tenue le 29 mai 2017

170508-22

LEVÉE DE LA SÉANCE

ÉTANT 20h05,

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Handfield appuyé par madame la conseillère Anny Mailloux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De lever la présente séance.

ADOPTÉE

Guillaume Tremblay, maire

Me Raynald Martel, greffier et directeur
des services juridiques